



Le «Digital African Summit» connecte l'écosystème mondial

p.9

PROPOSITION DE CRÉATION DE QUATRE AGENCES NATIONALES CHARGÉES D'OCTROI DU FONCIER

GESTION DU FONCIER, LE GOUVERNEMENT MUSCLE SA RÈGLEMENTATION

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé la semaine dernière la récupération de plus de 2.000 hectares de foncier industriel inexploité, dont des terres agricoles. Ces terres devraient être redistribuées à des investisseurs «réels et sérieux», a-t-il indiqué, réaffirmant l'engagement des autorités à alléger le poids du foncier et à renforcer l'offre, un mécanisme essentiel pour encourager l'investissement productif. Lire en page 4



© Photo : D.R.

BELABED À PROPOS DU PROCHAIN SOMMET DE L'UNESCO SUR «LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION» :

«Contribuer à définir des mécanismes innovants à même de pallier les difficultés» p.3

PROTECTION, PAIX ET PROMOTION DE L'ENFANCE



Le CNDH appelle à la combinaison des efforts

p.2



INTENSE ACTIVITE
DES FORCES DE L'ANP :

**3 bombes détruites,
26 narcotrafiquants
arrêtés
et 6 quintaux
de drogues saisies** p.3

APS

L'APS a réussi à transmettre l'image des préparatifs de l'édition d'Oran des JM

Des représentants d'agences de presse adhérentes à l'Alliance des agences de presse de la Méditerranée (AMAN) ont affirmé que l'agence «Algérie Presse service» (APS) a réussi à transmettre l'image des préparatifs des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en juin prochain.

CONSEIL DE LA NATION

Une séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales qui seront adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil. Les questions concernent les secteurs de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et de la Santé, précise la même source. Il sera procédé, par ailleurs, lors de cette séance, à la validation de la qualité de membre de trois nouveaux sénateurs au titre de tiers présidentiel.



INDUSTRIE

Développer les partenariats et les investissements entre l'Algérie et l'Italie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a appelé à développer et à intensifier les partenariats et les investissements entre l'Algérie et l'Italie, lors d'une audience accordée mardi à une délégation parlementaire italienne conduite par Piero Fassino, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes à la Chambre des députés Italienne, indique un communiqué du ministère.

Protection, paix et promotion de l'enfance

Le CNDH appelle à la combinaison des efforts

En célébrant la Journée internationale de l'enfant, qui coïncide avec le 1^{er} juin de chaque année, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) veut réaffirmer son engagement illimité pour l'émergence de la paix, protection et promotion des droits de l'enfant algérien. Un droit légitime qui ne peut se concrétiser sans la combinaison des efforts de chacun.

Dans un appel solennel coïncidant avec la commémoration de la Journée internationale de l'enfant, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a lancé, avant-hier mardi, un cri à l'ensemble des acteurs de la société civile, les invitant à conjuguer davantage leurs efforts en vue d'arriver à concrétiser l'objectif primordial à savoir : la protection de l'enfance contre tous les dangers qui les guettent mais, aussi, à garantir un environnement fiable à l'émergence de la paix, protection et promotion au profit des enfants algériens. La date du 1^{er} juin est «plus qu'une simple journée mondiale à célébrer», annonça le CNDH dans un communiqué rendu public avant-hier. Il est allé droit au but, et a carrément invité tout les acteurs concernés à offrir un environnement sain garantissant à l'enfant, une croissance équilibrée, la paix, la dignité et une bonne santé de l'enfant, tout en conviant tout un chacun à continuer à promouvoir les acquis de qualité en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant.

«Nous devons continuer à emprunter la voie de la consolidation des acquis de qualité en matière de protection et de promotion de cette frange de la société, en adoptant, notamment, un système éducatif de qualité au sein duquel, sont largement et profondément intégrées, les règles de l'éducation aux droits de l'Homme», a rapporté le message du CNDH à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant. Par ailleurs, le communiqué du CNDH s'est adressé à la communauté internationale, à la société civile ainsi qu'aux institutions de l'Etat, en saluant leurs efforts remarquables déployés tout au long de l'année pour la protection de l'enfance en Algérie et qui, ajoute le Conseil national des droits de l'Homme, à la fin, traduisent principalement par les clauses de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989, que l'Algérie a



■ Meriem Cherfi : «L'enfant a besoin d'attention et de protection pendant toutes les étapes de son développement». (Photo:DR)

ratifié le 19 décembre 1992, évoque ledit communiqué. A cette occasion, le Conseil s'est félicité du «bond» franchi par l'Algérie en matière de protection des droits de l'enfant, en complétant le système juridique soutenant dispositions du droit national et conventions internationales et régionales.

Le CNDH a rappelé l'article 72 de la Constitution 2020, lequel il a permis, selon le même communiqué, de hisser la place de l'enfant au rang constitutionnel.

1.320 enfants maltraités en cinq mois

D'autre part, et dans une déclaration faite avant-hier à l'APS, la

Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi et représentante de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (Onppe), a indiqué avoir reçu, depuis le 1^{er} janvier 2022, via le numéro vert 11/11, 420 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant avec 1.320 enfants concernés dont 717 garçons et 603 filles», soulignant que «parfois un seul appel est reçu pour le signalement de cas de maltraitance de plusieurs enfants». Selon Meriem Cherfi, la répartition par tranches d'âge fait ressortir quelques 329 enfants qui sont âgés de moins de six ans, 740, entre 7 et 13 ans et 251 enfants entre 14 et 18 ans, expliquant que ces signalements sont, entre autres, liées à «la maltraitance, la violence, l'exploitation économique des enfants ou à des fins de mendicité». La grande majorité des enfants qui ont subi la maltraitance au cours de ces cinq premiers mois ne dépassent pas l'âge de 13 ans, une situation qui doit être améliorée pour les prochains mois, à condition que tout le monde s'y mette à l'action contre la violence aux enfants. Un avis partagé par la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Cherfi.

A cet égard, cette dernière a expliqué que «l'enfant a besoin d'attention et de protection pendant toutes les étapes de son développement, elle a, en outre, insisté sur l'importance d'intensifier l'action commune avec tous les acteurs et intervenants dans le domaine de l'enfance pour renforcer les mesures de protection de l'enfance.

Sofiane Abi

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

S. Abi

REPÈRE

Paix et sécurité en Afrique

Lamamra reçoit l'envoyée spéciale de l'UE pour le Sahel

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu mardi, l'Envoyée spéciale de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Mme Emanuela Claudia Del Re qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre du dialogue politique sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Les discussions ont porté sur les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'UE pour la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, et plus particulièrement dans la région sahélo-saharienne qui fait face à d'immenses défis d'ordre politique, sécuritaire et économique. L'objectif étant de favoriser des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique, avec un soutien plus actif des partenaires étrangers, dont notamment l'UE», précise la même source.

Le ministère note, en outre, que «les deux parties ont, également, abordé la situation au Mali à la lumière des efforts en cours visant, d'une part, à redynamiser le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du Processus d'Alger et, d'autre part, favoriser le consensus sur la période de transition en vue de la restauration d'un ordre constitutionnel démocratique dans ce pays». «A cet égard, l'Envoyée spéciale de l'UE a tenu à saluer le rôle important de l'Algérie en sa double capacité de Chef de la Médiation Internationale et de Président du Comité de Suivi de l'Accord, et son engagement sincère en faveur d'un Mali uni, stable, démocratique et prospère», relève le communiqué. «Enfin, les deux parties sont convenues de la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre l'Algérie et l'UE sur ces questions d'intérêt commun et de multiplier les contacts à tous les niveaux», conclut le ministère.

Belabed à propos du prochain sommet de l'Unesco sur «La transformation de l'éducation» :

«Contribuer à définir des mécanismes innovants à même de pallier les difficultés»

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a souligné, avant-hier mardi, l'importance, primordiale, qu'accorde l'Etat au développement de l'éducation dans un monde, a-t-il dit, marqué par de nombreuses mutations multidimensionnelles.

Citant quelques actions entreprises par l'Algérie et ses partenaires internationaux pour améliorer, développer et échanger les expériences et les expertises en matière d'éducation, dont celles de la formation, en coordination avec l'Institut international de l'Unesco, pour prémunir les jeunes contre l'extrémisme et la violence, combattre toutes formes de discrimination raciale, inculquer les valeurs de citoyenneté et prôner la culture de la paix. S'exprimant lors d'une réunion par visioconférence des pays du Monde arabe et de l'Asie occidentale, en préparation du sommet sur «La transformation de l'éducation» qui sera organisé par l'Unesco, le ministre s'est félicité du projet de cette dernière qui vise, a-t-il observé, à hisser le niveau l'enseignement et à relever les défis. Mettant en avant les efforts régionaux et internationaux visant



Le ministre, Belabed a fait cas des efforts déployés en termes de spécialités scientifiques, techniques et technologiques ainsi que l'enseignement des mathématiques et de l'informatique. (Photo : D.R)

à améliorer le niveau de l'éducation à travers le monde. Souhaitant, au passage, de voir cette réunion aboutir à une nouvelle vision de l'éducation dans nos pays et nos régions et contribuer à définir des mécanismes innovants à même de pallier les difficultés, et partant, réaliser les objectifs de développement durable. Evoquant les indicateurs de scolarisation en Algérie qui ont évolué positivement ainsi que l'élaboration d'un plan national de lutte contre la déperdition scolaire, Abdelhakim Belabed a fait cas des efforts déployés en termes de spécialités scientifiques, techniques et technologiques ainsi que l'enseignement des mathématiques et de l'informatique. Rappelant, à l'occasion, l'ouverture d'une Ecole nationale Supérieure de l'Intelligence artificielle et d'une Ecole nationale supé-

rieure des mathématiques. «Dans le cadre de la poursuite des réformes, a poursuivi le ministre de l'Education nationale, il a été décidé de promouvoir l'éducation physique au cycle primaire et de créer la filière des arts au cycle secondaire, qui entrera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire», a fait savoir le ministre. Faisant cas de l'approbation, s'agissant de la prise en charge des élèves aux besoins spécifiques, de création d'une école nationale supérieure pour la formation d'enseignants spécialisés pour sourds-muets. Le jour-même, soit avant-hier mardi, le ministre de l'Education nationale a annoncé l'organisation, cet été, des concours de promotion. «Les examens professionnels de promotion seront organisés cet été et concerneront plus de

52.000 postes d'emploi», a-t-il indiqué, saluant les efforts consentis par la communauté de l'éducation durant les deux dernières années suite à la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). S'exprimant au coup d'envoi des épreuves des tests de niveau pour les apprenants inscrits dans l'enseignement à distance, Abdelhakim Belabed a fait savoir que le ministère veille à l'application rigoureuse de la loi contre les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux. «La loi sera appliquée, rigoureusement, contre les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux et les tentatives de perturbation du bon déroulement des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat», a-t-il dit.

Rabah Mokhtari

Intense activité des forces de l'ANP :

3 bombes détruites, 26 narcotrafiquants arrêtés et 6 quinaux de drogues saisies

Trois (03) bombes de confections artisanales ont été découvertes et détruites. Une tentative d'introduction de six quinaux de drogues via les frontières marocaines a été déjoué. Vingt-six (26) narcotrafiquants et plusieurs Harragas interpellés dont 17 saisis en mer à bord d'embarcations de construction artisanale. Trois cent vingt-quatre (324) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés. Tel est le bilan opérationnel de la période allant du 25 au 31 mai 2022 présenté sous forme de communiqué par le ministère nationale de la Défense (MDN). En effet, des éléments des forces de sécurité ont réussi à déjouer des tentatives d'introduction de plus de six quinaux de drogues à travers les frontières avec le Maroc. «Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 25 au 31 mai 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source, relevant que «dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, à Tébessa et Skikda, trois (03) bombes de confection artisanale». «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de

sécurité au niveau des territoires des 2^{ème} et 3^{ème} Régions Militaires, 3 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 6 quinaux et 36 kilogrammes de kif traité», indique le communiqué du MDN, ajoutant que «26 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 118,5 kilogrammes de la même substance et 41.627 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires». Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 183 individus et saisi 19 véhicules, 229 groupes électrogènes, 117 marteaux-piqueurs et des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 4 autres individus ont été appréhendés et 3 fusils de chasse, un 1 pistolet automatique et 36.464 paquets de tabacs ont été saisis à Ouargla, El-Oued, In Aménas et Sétif». Selon la même source, «les Garde-frontières ont déjoué avec les services de la Sûreté nationale, des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 61.248 litres à Tamanrasset, Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras», ajoute le communiqué du MDN, relevant que dans un autre contexte, «les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 17 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 324 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».

Moncef Redha

FORMATIONS

Pr Lynda Boutekrabort, Directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer :

«Les formations universitaires doivent être orientées vers les besoins socio-économiques»

La Directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer, Pr Lynda Boutekrabort a mis en avant, hier mercredi, la nécessité d'orienter les formations universitaires vers les besoins socio-économiques afin, a-t-elle dit, d'arriver à assurer notre sécurité alimentaire, énergétique ou encore sanitaire. Autrement, a-t-elle fait remarquer, réfléchir dans une démarche de la formation-emploi.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont elle était l'invitée de la rédaction, Pr Lynda Boutekrabort a estimé que le «former utile» demeure l'ultime objectif du secteur de l'Enseignement supérieur. «De nouveaux métiers qui émergent, des technologies innovantes qui obligent à sortir de la dépendance des hydrocarbures, c'est pour cette raison que les universités se résolvent à revoir la cartographie des formations», a-t-elle indiqué. Citant l'exemple de l'Université de Blida.

Le secteur de l'agro-alimentaire, a fait remarquer la Directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer, est présent à Blida à travers le club des entrepreneurs de la Mitidja.

«Nous avons renforcé cet acquis par la mise en place de l'Institut des Sciences et Techniques appliqués dédiés à l'agro-alimentaire. L'expérience a magnifiquement réussi», a-t-elle poursuivi, révélant que les étudiants stagiaires de cet institut sont recrutés et mènent leur carrière.

Toujours au sujet de l'harmonisation, réussie, de la formation-emploi, le Pr Lynda Boutekrabort, a évoqué la création du pôle d'excellence en biotechnologie à Constantine où, a-t-elle ajouté, il existe près de 50 laboratoires de biotechnologies au niveau de l'Université de Constantine 1 et une Ecole nationale supérieure de biotechnologie. La création de ce pôle a permis une meilleure opportunité d'employabilité.

«L'existence de ce pôle a motivé le choix de Constantine pour la création de l'unité de production du vaccin anti-Covid», a observé la Directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer. Début mars dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Djebrani a indiqué, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale que le coût moyen annuel de la formation d'un étudiant universitaire varie d'un étalement à un autre. «Cette somme part de huit (08) millions de centimes dans les universités. Pour ensuite aller jusqu'à cent (100) millions de centimes au sein des écoles supérieures», a-t-il dit.

En calculant les dépenses directement destinées au fonctionnement des institutions universitaires, a-t-il poursuivi, le coût moyen de la formation s'affiche à 16,2 millions de centimes. «Mais lors de l'addition des divers frais liés aux services et prestations universitaires, ce chiffre passe à 24 millions de centimes. Il s'agit essentiellement des frais de transport, de l'alimentation, de l'hébergement et des bourses. Outre les coûts des dépenses liées à la recherche scientifique».

R.M.

BRÈVE

Pétrole :

Entrée en production du champ de Hassi Bir

Le groupe Sonatrach a annoncé, hier mercredi dans un communiqué, l'entrée en production de pétrole brut du champ de Hassi Bir Rekaïz, situé dans le bassin de Berkine (wilaya d'Ouargla). «Sonatrach et son partenaire la Société publique thaïlandaise pour l'exploration et la production de pétrole PTTEP annoncent, ce jour à 00h15 minutes, le début des premières expéditions de pétrole brut à partir du périmètre contractuel de Hassi Bir Rekaïz, situé dans le bassin de Berkine et exploité dans le cadre du contrat d'exploration & production, conclu le 17 janvier 2010», est-il indiqué dans le communiqué.

Le plan de développement du projet prévoit durant la première phase d'exploitation, l'entrée en production des deux découvertes «Bou Goufa» et «Rhourde Ez Zita» via le raccordement de 17 puits à huile aux installations de traitement existantes au niveau de la région de Rhourde El Baguel. Le niveau de production attendu durant cette phase de développement est de l'ordre de 13.000 barils/jour, selon la même source. Une seconde phase de développement concernant les huit autres gisements découverts dans le périmètre contractuel sera réalisée, permettant ainsi d'atteindre un niveau de production de l'ordre de 60.000 barils/jour, ajoute le communiqué.

Agence

Proposition de création de quatre agences nationales chargées d'octroi du foncier

Gestion du foncier, le Gouvernement muscle sa réglementation

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé la semaine dernière la récupération de plus de 2.000 hectares de foncier industriel inexploité, dont des terres agricoles. Ces terres devraient être redistribuées à des investisseurs « réels et sérieux », a-t-il indiqué, réaffirmant l'engagement des autorités à alléger le poids du foncier et à renforcer l'offre, un mécanisme essentiel pour encourager l'investissement productif.

Durant la réunion hebdomadaire du Gouvernement, présidée avant-hier par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a présenté, dans son exposé, un avant-projet de loi « proposant la création de quatre agences nationales chargées d'octroi du foncier destiné à l'investissement ».

Cet avant-projet de loi visant la révision des « conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement » sera examiné lors du prochain Conseil des ministres, a indiqué le communiqué des services du Premier ministre.

« Cet avant-projet de loi vise à réviser et à harmoniser les modalités d'octroi des concessions du foncier économique en vue d'instaurer une transparence et une efficacité dans le traitement des dossiers, un suivi et un accompagnement des investisseurs et, partant, de l'amélioration du climat d'investissement par la mise en confiance de porteurs de projets », a-t-il expliqué, estimant



■ Pour promouvoir et développer le secteur de l'investissement, le Gouvernement a décidé de revoir les déterminants de l'investissement et d'opérer des réformes. (Photo: DR)

que « cette révision, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le président de la République vise à prendre en charge les insuffisances et les dysfonctionnements constatés jusque-là dans l'octroi et la gestion du foncier économique, mais aussi, à favoriser la transparence et la performance économique à travers l'octroi des concessions du foncier pour la réalisation des projets d'investissement créateurs de richesses et d'emplois ».

Pour promouvoir et développer le secteur de l'investissement, le Gouvernement a décidé de revoir les déterminants de l'investissement et d'opérer des réformes. Pour le ministre des Finances, « la principale réforme proposée porte sur la création de quatre agences nationales indépendantes, dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, chargées d'exer-

cer pour le compte de l'Etat les missions d'octroi du foncier économique destiné à l'investissement et du suivi de l'exécution des projets réalisés dans ce cadre ». Le Gouvernement tente de récupérer toutes les assiettes foncières inexploitées pour faire face au problème de l'indisponibilité du foncier industriel qui entrave l'investissement national et étranger. Il est aussi nécessaire de mettre un terme à la bureaucratie, premier ennemi des investisseurs.

Pour un traitement adapté des dossiers, le Président Tebboune avait annoncé en 2021, pour rappel, la réactivation de l'Agence nationale du foncier industriel (ANFI) qui sera opérationnelle dès cette année (2022). Elle permettra « le traitement de leurs demandes d'assiettes dans un court délai ».

En attendant, le ministre des Finances propose un avant-projet

de loi « modifiant et complétant l'Ordonnance n° 08-04 du 01.09.2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement », selon le communiqué des services du Premier ministre sanctionnant la réunion du Gouvernement.

Cette dernière a été, également, consacrée à deux « communications relatives aux préparatifs pour la réalisation du 6^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat et aux préparatifs de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'Indépendance ». Le chef du Gouvernement a écouté l'exposé du « ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, président du Comité national du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) et le ministre de la Numérisation et des Statistiques, portant sur l'état d'avancement des préparatifs se rapportant à la réalisation du 6^{ème} RGPH », selon la même source, annonçant « l'achèvement de tous les travaux préparatoires cartographiques ainsi que la solution informatique dédiée à la collecte et la transmission des données en temps réel ».

Par ailleurs et concernant les préparatifs de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a fait le point lors de cette réunion sur « l'état d'avancement des préparatifs des festivités commémoratives du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance, qui débiteront dans la soirée du 4 Juillet 2022 et s'étendront jusqu'au 5 Juillet 2023 », a conclu le document.

Samira Takharboucht

ÉNERGIE

Augmentation des livraisons de gaz naturel, GPL et gaz butane

La demande tunisienne fait l'objet d'un procès-verbal signé entre Alger et Tunis

Les travaux du Comité bilatéral énergie et mines algéro-tunisien, tenus mardi à Alger, ont été sanctionnés par la signature d'un procès-verbal qui prévoit notamment la poursuite des discussions autour de la demande tunisienne d'augmentation des volumes contractuels des livraisons de gaz naturel, des quantités en GPL et en gaz butane, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des mines.

Co-présidés par le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, et la ministre tunisienne de l'Industrie, de l'énergie et des mines, Neila Nouira Gongi, en présence des membres des deux délégations, les travaux de ce Comité bilatéral, ont été tenus au siège du ministère de l'Énergie et des Mines, précise la même source. Lors de cette réunion, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales qualifiées « d'historiques et profondes, ainsi que les voies et moyens de les renforcer et de les développer, notamment dans les domaines de l'énergie et des mines ».

Elles ont également abordé « l'état d'avancement et l'évolution des projets et des contrats en cours, ainsi que les opportunités de coopération entre les entreprises du secteur énergétique et minier dans les deux pays », a-t-on souligné de même source. Les travaux de ce Comité bilatéral ont abouti à la signature d'un procès-verbal qui prévoit « la poursuite des discussions et les consultations autour de la demande d'augmentation des volumes contractuels des livraisons de gaz naturel pour satisfaire la demande tunisienne, ainsi que la demande d'augmentation des quantités en GPL et en gaz butane », ajoute le document.

Le procès-verbal comprend également « l'examen par la partie algérienne des mesures portant le renforcement de la société mixte dans l'amont pétrolier entre Sonatrach et l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) », ainsi que « l'examen par le Groupe Sonatrach des nouvelles propositions de blocs d'exploration en Tunisie », a précisé le communiqué. Ce procès-verbal prévoit aussi « la demande de développement des capacités d'interconnexion pour consolider le système électrique », ainsi que « l'examen des possibilités de coopération dans le domaine minier, notamment l'exploitation et la transformation de produits phosphatés, ainsi qu'en matière d'échanges d'expérience, de la formation et les énergies renouvelables ». « Ces demandes et accords seront soumis à l'appréciation de Monsieur le président de la République », conclut le communiqué.

Djamila Sai

Pour assurer leur protection contre les incendies :

Interdiction de clôturer les exploitations agricoles par des procédés non conformes

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a indiqué, mardi dans un communiqué, qu'il est « strictement interdit de clôturer les exploitations agricoles par des procédés non conformes aux normes prévues par la loi, et ce, pour assurer leur protection contre toutes formes de risques et de menaces, notamment les feux de cultures ».

Cette interdiction rentre dans le cadre du renforcement des procédures de contrôle et de suivi des exploitations agricoles, et conformément à l'article n° 71 de la loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

A cet effet, les investisseurs agricoles ne doivent en aucun cas clôturer leurs exploitations par des procédés non conformes aux normes prévues par la loi, en plaçant des barrières non transparentes. « Dans le cadre du renforcement des procédures de contrôle et de suivi des exploitations agricoles, et conformément à l'article n° 71 de la loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, le ministère de l'Agriculture et du développement rural informe l'ensemble des investisseurs agricoles qu'il est strictement interdit de clôturer leurs exploi-

tations par des procédés non conformes aux normes prévues par la loi, en plaçant des barrières non transparentes (films en plastique, murs et clôtures de tout type) », est-il précisé dans le communiqué.

Selon le ministère, la présente mesure s'inscrit « dans le cadre de la protection des exploitations agricoles contre toutes formes de risques et de menaces, notamment en ce qui concerne les feux de cultures ». Il s'agit, également, de faciliter le processus de surveillance, de suivi et d'intervention en cas de besoin et d'urgence, par les agents de contrôle technique afin de leur permettre de contrôler régulièrement les cultures agricoles, ajoute le document. « Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la protection du foncier agricole », a-t-on encore souligné de même source.

Dans un autre volet, le ministère de l'Agriculture a invité les investisseurs agricoles désirant acquérir du matériel agricole rénové de se rapprocher des services du ministère de l'Industrie afin de déposer leurs dossiers. « Afin d'assurer la disponibilité d'équipements adéquats répondant aux exigences en matière de mise en valeur des terres, notam-

ment les grandes superficies dans les wilayas du Sud destinées aux cultures stratégiques, et dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle procédure d'acquisition de matériel agricole rénové, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural informe l'ensemble des investisseurs agricoles désirant acquérir ce type de matériel, de se rapprocher des services du ministère de l'Industrie afin de déposer les dossiers liés aux opérations d'acquisition desdits équipements », a précisé la même source.

Cette procédure intervient conformément au Décret exécutif n° 21-200 du 11 mai 2021, qui modifie et complète le Décret exécutif n° 20-312 du 15 novembre 2020, portant les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes de production rénovées, ajoute le document. Le ministère de l'Agriculture a rappelé, par ailleurs, « qu'il s'agit d'équipements qui ne sont pas produits au niveau national ».

« Cette démarche s'inscrit conformément aux objectifs de développement des filières agricoles présentant un intérêt majeur pour le pays », a-t-on souligné de même source.

Djamila Sai

INFO EXPRESS

Sponsoring Mobilis associe son image à cinq grandes figures du sport algérien

Mobilis a organisé une cérémonie de signature de contrats d'ambassadeurs de marque avec de grands noms du sport algérien, le mardi 31 mai 2022 au niveau de sa direction générale de Bab Ezzouar.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence de Monsieur Chawki Boukhazani, le Président-directeur général d'ATM Mobilis, un nombre de ses cadres, ainsi que les athlètes.

Ainsi, Mobilis a enrichi la liste de ses ambassadeurs de marque par la signature de contrats avec cinq grands noms du sport algérien, en vue de leur assurer une très bonne préparation sportive lors de la 19^e édition des Jeux Méditerranéens et aux Jeux Olympiques de Paris en 2024 :

- ♣ Imane Khelif (Boxe)
- ♣ Bachir Sid Azara (Lutte gréco-romaine)
- ♣ Jawed Syoud (Natation - 200m quatre nages)
- ♣ Mohamed Ali Gouaned (Athlétisme - coureur de demi-fond spécialisé dans le 400 mètres et le 800 mètres)
- ♣ Yasser Triki (Athlétisme - spécialiste du saut en longueur et du triple saut.)

Un partenariat qui s'ajoute à celui déjà conclu avec le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), renforçant le statut de Mobilis comme la marque des champions et le 1^{er} partenaire du sport en Algérie. ■

Enfance

La Sûreté de wilaya d'Alger organise un programme de sensibilisation spécial

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé, hier mercredi à la place El-Kettani à Bab El Oued (Alger), des portes ouvertes sur la sécurité routière, la lutte contre les stupéfiants et le mauvais usage d'internet, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfance et de la Journée de l'enfant africain, ont-t-ils indiqué dans un communiqué.

Ces portes ouvertes qui se poursuivront deux jours durant, se veulent «un espace médiatique de sensibilisation au profit des enfants en matière de sécurité routière, de mauvais usage des réseaux sociaux et du fléau de la drogue».

Lors de cette manifestation, un circuit automobile au profit des enfants sera installé, outre l'organisation de concours et d'ateliers de dessins, de coloriage et de décoration, ainsi que des visites au profit des enfants ma-



lades à l'hôpital Lamine-Debaghine à Bab El Oued.

Dans le même contexte, le programme tracé par les services de Sûreté de wilaya d'Alger prévoit une visite au club hippique de la Sûreté nationale à l'Ecole d'application de Blida, la semaine prochaine, au profit de 80 enfants, ayant pour objectif de «faire découvrir à la jeune génération l'histoire et les réalisations de la police algérienne». Un accompagnement psychologique a été assuré, par ailleurs, dans le cadre d'un programme initié à l'occasion de l'approche

des examens de fin d'années aux élèves concernés, en mobilisant, en coordination avec la DAS, des psychologues pour donner des conseils et des orientations aux futurs lycéens et bacheliers. Le corps constitué avait également organisé auparavant des sorties de sensibilisation au centre de loisirs de Baïnem, relevant de la DGSN, au profit des jeunes scouts, et une autre sortie à l'Unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN), au profit de quelque 45 enfants scolarisés au primaire Ali Arrache à Bir-touta.

ONPPE

Plus de 400 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant depuis janvier dernier

L'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, depuis le 1 janvier dernier, via le numéro vert 11/11, plus de 400 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant, a indiqué mardi la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Cherfi.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la Journée internationale de l'enfant (1^{er} juin de chaque année), Mme Cherfi a précisé que l'ONPPE «a reçu 420 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant avec 1.320 enfants concernés dont 717 garçons et 603 filles, au cours des cinq premiers mois de l'année en cours», soulignant

que «parfois un seul appel est reçu pour le signalement de cas de maltraitance de plusieurs enfants».

Concernant la répartition par tranches d'âge, Mme Cherfi a fait savoir que 329 enfants sont âgés de moins de six (6) ans, 740, entre 7 et 13 ans et 251 enfants entre 14 et 18 ans, expliquant que ces signalements sont, entre autres, liées à «la maltraitance, la violence, l'exploitation économique des enfants ou à des fins de mendicité».

La même responsable a expliqué que l'intervention pour le traitement immédiat des cas signalés par l'ONPPE, se fait en coordination avec les autres instances

concernées, soulignant que la plupart de ces signalements ont été traités et que les enfants concernés sont pris en charge.

Elle a indiqué par ailleurs que 207 signalements ont été traités par les services du milieu ouvert à travers l'accompagnement et la prise en charge sociale de cette catégorie. A noter que les services du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, assure le suivi de la situation des enfants en danger, en prenant les mesures nécessaires dans le cadre de leur accompagnement social, après la vérification sur le terrain du bien-fondé du cas signalé.

INFO EXPRESS

Publicité digitale L'ANEP annonce le lancement de son nouveau service, la publicité électronique

L'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) a annoncé, avant-hier, le lancement d'un nouveau service, la publicité électronique, invitant les responsables d'organes d'information en ligne intéressés par cette activité à soumettre leur «demande de partenariat» à l'agence.

«Dans le cadre du développement de ses activités, l'ANEP a le plaisir d'annoncer le lancement de sa nouvelle catégorie de services destinée à l'activité d'information en ligne, la publicité électronique», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

A cette occasion, l'ANEP invite «l'ensemble des responsables d'organes d'information en ligne éligibles selon la réglementation en vigueur et désireux de prendre part à cette activité» à «envoyer leurs dossiers administratifs exclusivement par courriel à l'adresse : e.electronique@anep.com.dz».

L'ANEP précise, à ce titre, que "le dossier administratif, devra être transmis sous fichier PDF unique" et doit être, "constitué des documents suivants : une demande de partenariat adressée à la Direction générale de L'ANEP, le certificat d'enregistrement de l'organe d'information en ligne (agrément), l'attestation d'hébergement du site électronique devant comporter le nom de domaine +.dz. + et être récente, le statut juridique de l'entreprise de l'organe d'information en ligne, la pièce d'identité du ou des propriétaire(s) et le registre de commerce comportant le numéro d'activité relatif à presse électronique".

Le dossier doit également être constitué de "titre légal d'occupation des locaux en cours de validité, la fiche technique du site électronique (accès/sécurité/gestion technique), l'attestation d'adhésion de l'entreprise de l'organe d'information en ligne à la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), l'attestation de déclaration statistique et fiscale comportant les numéros d'identification statistique et fiscale (NIS et NIF), l'attestation des comptes sociaux annuels de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne, l'attestation de domiciliation bancaire de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne et la présentation détaillée du site électronique (ligne éditoriale, statistiques, présence sur les

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra. Mob : 0782 519 683

Demande d'aide financière

Homme, père de 5 enfants en bas âge, en situation précaire, demande aux âmes charitables de l'aider pour une opération chirurgicale en Algérie d'un montant de 150.000 DA, à l'épaule droite, suite à une chute lui ayant causé un écrasement des os. Il s'agit de M. Denine Ghoulam. Son n° de CCP : 0013 7587737 clé 10. Cette personne vit en zone d'ombre à Bordj Bounaâma. Son téléphone : 0773 939 118. Merci pour tout ce que vous pouvez faire. Dieu Le Tout-Puissant vous le rendra.

INFO EXPRESS

Sponsoring Mobilis associe son image à cinq grandes figures du sport algérien

Mobilis a organisé une cérémonie de signature de contrats d'ambassadeurs de marque avec de grands noms du sport algérien, le mardi 31 mai 2022 au niveau de sa direction générale de Bab Ezzouar.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence de Monsieur Chawki Boukhazani, le Président-directeur général d'ATM Mobilis, un nombre de ses cadres, ainsi que les athlètes.

Ainsi, Mobilis a enrichi la liste de ses ambassadeurs de marque par la signature de contrats avec cinq grands noms du sport algérien, en vue de leur assurer une très bonne préparation sportive lors de la 19^e édition des Jeux Méditerranéens et aux Jeux Olympiques de Paris en 2024 :

- ♣ Imane Khelif (Boxe)
- ♣ Bachir Sid Azara (Lutte gréco-romaine)
- ♣ Jawed Syoud (Natation - 200m quatre nages)
- ♣ Mohamed Ali Gouaned (Athlétisme - coureur de demi-fond spécialisé dans le 400 mètres et le 800 mètres)
- ♣ Yasser Triki (Athlétisme - spécialiste du saut en longueur et du triple saut.)

Un partenariat qui s'ajoute à celui déjà conclu avec le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), renforçant le statut de Mobilis comme la marque des champions et le 1^{er} partenaire du sport en Algérie. ■

Enfance

La Sûreté de wilaya d'Alger organise un programme de sensibilisation spécial

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé, hier mercredi à la place El-Kettani à Bab El Oued (Alger), des portes ouvertes sur la sécurité routière, la lutte contre les stupéfiants et le mauvais usage d'internet, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfance et de la Journée de l'enfant africain, ont-t-ils indiqué dans un communiqué.

Ces portes ouvertes qui se poursuivront deux jours durant, se veulent «un espace médiatique de sensibilisation au profit des enfants en matière de sécurité routière, de mauvais usage des réseaux sociaux et du fléau de la drogue».

Lors de cette manifestation, un circuit automobile au profit des enfants sera installé, outre l'organisation de concours et d'ateliers de dessins, de coloriage et de décoration, ainsi que des visites au profit des enfants ma-



lades à l'hôpital Lamine-Debaghine à Bab El Oued.

Dans le même contexte, le programme tracé par les services de Sûreté de wilaya d'Alger prévoit une visite au club hippique de la Sûreté nationale à l'Ecole d'application de Blida, la semaine prochaine, au profit de 80 enfants, ayant pour objectif de «faire découvrir à la jeune génération l'histoire et les réalisations de la police algérienne». Un accompagnement psychologique a été assuré, par ailleurs, dans le cadre d'un programme initié à l'occasion de l'approche

des examens de fin d'années aux élèves concernés, en mobilisant, en coordination avec la DAS, des psychologues pour donner des conseils et des orientations aux futurs lycéens et bacheliers. Le corps constitué avait également organisé auparavant des sorties de sensibilisation au centre de loisirs de Baïnem, relevant de la DGSN, au profit des jeunes scouts, et une autre sortie à l'Unité aérienne de la Sûreté nationale (UASN), au profit de quelque 45 enfants scolarisés au primaire Ali Arrache à Bir-touta.

Chlef

Sonelgaz finance des projets de raccordement énergétiques des zones d'ombre

Des zones d'ombre de la wilaya de Chlef bénéficieront de raccordement au gaz et à l'électricité, grâce au financement, par le groupe Sonelgaz, de projets énergétiques inscrits au profit de ces régions, a annoncé mercredi, le Président-directeur général (PDG) du groupe, Mourad Adjal.

"Le groupe a décidé de financer plusieurs projets de raccordement de zones d'ombre de Chlef aux réseaux de gaz et d'électricité", a indiqué M. Adjal, dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance de travail avec les autorités locales, consacrée à l'examen des projets de son secteur dans la wilaya et des obstacles qu'ils rencontrent.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la prise en charge optimale des zones d'ombre, et pour assurer l'approvisionnement de tous les citoyens en électricité et en gaz.

"Ces projets, qui seront financés par Sonelgaz, permettront l'approvisionnement de plus de 20.000 habitants en gaz et 3.500 autres en électricité", a précisé le même responsable.

Selon les données fournies par les services de la wilaya, cela représente une cinquantaine d'opérations de raccordement au gaz naturel et de 113 projets de raccordement au réseau électrique à travers les zones d'ombre de Chlef, dont les chantiers n'ont

pas démarré faute de dotations financières.

Le P-DG de Sonelgaz a également salué les réalisations de son secteur à Chlef, notamment le taux de couverture en électricité estimé à 98%, au moment où 33 communes sur un total de 35 sont raccordées au réseau de gaz naturel.

M. Adjal a souligné en outre que la wilaya de Chlef va bénéficier de quatre projets de transformateurs électriques, à horizon 2031, notamment au regard des besoins en électricité, exprimés par le nouveau pôle urbain en réalisation dans la commune de l'Oued Sly. ■

INFO EXPRESS

Publicité digitale L'ANEP annonce le lancement de son nouveau service, la publicité électronique

L'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) a annoncé, avant-hier, le lancement d'un nouveau service, la publicité électronique, invitant les responsables d'organes d'information en ligne intéressés par cette activité à soumettre leur «demande de partenariat» à l'agence.

«Dans le cadre du développement de ses activités, l'ANEP a le plaisir d'annoncer le lancement de sa nouvelle catégorie de services destinée à l'activité d'information en ligne, la publicité électronique», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

A cette occasion, l'ANEP invite «l'ensemble des responsables d'organes d'information en ligne éligibles selon la réglementation en vigueur et désireux de prendre part à cette activité» à «envoyer leurs dossiers administratifs exclusivement par courriel à l'adresse : e.electronique@anep.com.dz».

L'ANEP précise, à ce titre, que "le dossier administratif, devra être transmis sous fichier PDF unique" et doit être, "constitué des documents suivants : une demande de partenariat adressée à la Direction générale de l'ANEP, le certificat d'enregistrement de l'organe d'information en ligne (agrément), l'attestation d'hébergement du site électronique devant comporter le nom de domaine +.dz. + et être récente, le statut juridique de l'entreprise de l'organe d'information en ligne, la pièce d'identité du ou des propriétaire(s) et le registre de commerce comportant le numéro d'activité relatif à presse électronique".

Le dossier doit également être constitué de "titre légal d'occupation des locaux en cours de validité, la fiche technique du site électronique (accès/sécurité/gestion technique), l'attestation d'adhésion de l'entreprise de l'organe d'information en ligne à la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), l'attestation de déclaration statistique et fiscale comportant les numéros d'identification statistique et fiscale (NIS et NIF), l'attestation des comptes sociaux annuels de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne, l'attestation de domiciliation bancaire de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne et la présentation détaillée du site électronique (ligne éditoriale, statistiques, présence sur les réseaux sociaux, etc.)". ■

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra. Mob : 0782 519 683

Demande d'aide financière

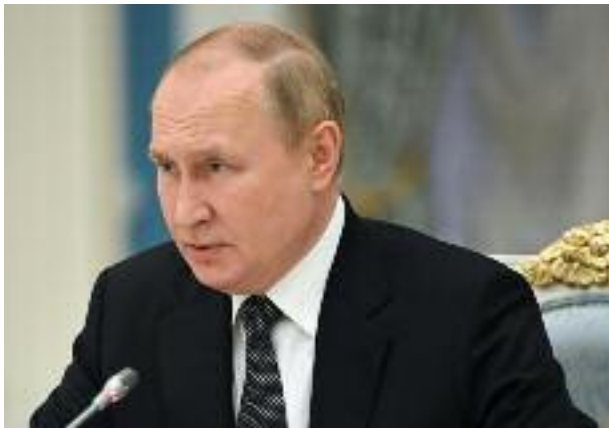
Homme, père de 5 enfants en bas âge, en situation précaire, demande aux âmes charitables de l'aider pour une opération chirurgicale en Algérie d'un montant de 150.000 DA, à l'épaule droite, suite à une chute lui ayant causé un écrasement des os. Il s'agit de M. Denine Ghoulam. Son n° de CCP : 0013 7587737 clé 10. Cette personne vit en zone d'ombre à Bordj Bounaâma. Son téléphone : 0773 939 118. Merci pour tout ce que vous pouvez faire. Dieu Le Tout-Puissant vous le rendra.

L'Occident annonce une guerre totale avec la Russie

Une guerre par procuration

Les accusations contre la Russie, tenue pour responsable des problèmes mondiaux de livraisons de céréales en raison de son opération militaire en Ukraine, sont «sans fondement», a assuré, vendredi 27 mai 2022, le Président russe Vladimir Poutine, dans un entretien téléphonique avec le chancelier autrichien Karl Nehammer.

Le président russe a souligné que «les tentatives de rendre la Russie responsable des difficultés de livraison des produits agricoles sur les marchés mondiaux étaient sans fondement», a indiqué le Kremlin dans un communiqué. Le chef de l'État russe a une nouvelle fois pointé les sanctions antiruses des États-Unis et de l'Europe comme cause de la crise alimentaire. Mardi, il avait dit au premier ministre italien Mario Draghi que la Russie était prête à apporter une contribution significative pour surmonter la crise alimentaire grâce à l'exportation de céréales et d'engrais, sous réserve de la levée par l'Occident des restrictions à motivation politique. De son côté, le chancelier autrichien a déclaré lors d'une conférence de presse que M. Poutine était prêt à autoriser des exportations depuis les ports maritimes de produits agricoles ukrainiens, en coordination avec l'ONU. L'Ukraine, gros exportateur de céréales, notamment de maïs et de blé, voit sa production bloquée du fait des combats. De son côté la Russie ne peut vendre sa production et ses engrais en raison des sanctions occidentales touchant les secteurs financiers et logistiques. Les deux pays produisent un tiers du



Le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine.

blé mondial. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov a révélé le même jour que «L'Occident a annoncé une guerre totale contre la Russie, contre le monde entier russe», a déclaré M. Lavrov, lors d'une réunion avec des responsables de régions russes. «On peut dire avec certitude que cette situation est avec nous pour longtemps», a-t-il estimé, alors que les puissances occidentales ont multiplié les sanctions contre Moscou pour avoir lancé une opération militaire en Ukraine. En ajoutant que «Les États-Unis et leurs satellites doublent, triplent, quadruplent leurs efforts pour endiguer la Russie, en utilisant un instrumentaire très large, en commençant par les sanctions économiques unilatérales jusqu'à une propagande profondément mensongère». De

nombreuses institutions culturelles occidentales ont cessé leur coopération avec des institutions étatiques russes ou banni des artistes qui soutiennent l'opération russe en Ukraine. Tout en interdisant les classiques Tchaïkovski et Dostoïevski, Tolstoï, Pouchkine. Moscou accuse de son côté l'Ukraine d'être aux mains de néonazis coupables d'avoir orchestré un génocide de la population russophone, et l'Occident de mener une guerre par procuration contre la Russie. Devant cet état de fait le conflit a mis à mal l'équilibre alimentaire mondial, laissant craindre une grave crise qui affectera tout particulièrement les pays les plus pauvres. Lors de son entretien téléphonique, M. Poutine a appelé les Ukrainiens à déminer au plus vite les ports afin de laisser passer les navires

bloqués. Selon le directeur du Centre national russe de gestion de la défense, Mikhaïl Mizintsev, cité par l'agence russe Ria-Novosti, les forces russes ouvrent deux couloirs maritimes par jour pour permettre aux bateaux de sortir des ports de Marioupol, situé sur la mer d'Azov, et de Kherซอน, Mykolaïv, Tchornomorsk, Otchakiv, Odessa et Ioujni, situés eux sur la mer Noire. «Les forces armées russes ouvrent chaque jour deux couloirs maritimes humanitaires de 08h à 19h heure de Moscou», a-t-il déclaré. Moscou avait affirmé que le port de Marioupol avait repris ses activités après avoir été déminé, un mois après l'annonce par la Russie de la prise de cette ville stratégique. Le port de Marioupol envisage de remettre en service un des trois terminaux céréaliers d'ici juillet, a indiqué un représentant de l'administration portuaire, cité par l'agence russe Tass. «Malheureusement, nos trois complexes à grain sont détruits, actuellement nous prévoyons de les reconstruire et d'ici la première récolte, d'ici juillet, envisageons de mettre en service un des trois complexes d'une capacité de 30 000 tonnes», a-t-il déclaré.

Par Oki Faouzi

Palestine

Des dizaines de colons envahissent la Mosquée Al-Aqsa

Hier, des dizaines de colons ont envahi la mosquée Al-Aqsa, sous une haute escorte de la police israélienne, selon des sources locales palestiniennes.

Les mêmes sources ont révélé que des dizaines de colons ont profané la mosquée sainte par groupes et ont effectué des rituels et des tours provocatrices. Cette prise d'assaut intervient au lendemain d'une prise d'assaut à grande échelle de la mosquée Al-Aqsa, à laquelle environ 1.700 colons ont participé, qui a précédé la marche des drapeaux juifs à l'occasion de ce que l'occupation et ses colons appellent la journée de «l'unification de Jérusalem». Les palestiniens continuent d'appeler à protéger la mosquée sainte des intentions des colons de la profaner, à l'occasion de la Journée de l'unification de la ville de Jérusalem (l'occupation de la

ville sainte en 1967), qui marque dimanche, le 29 mai 2022.

Les groupes extrémistes du présumé «Temple» avaient appelé à envahir la mosquée et lever les drapeaux d'Israël dans ses esplanades, pour célébrer cette journée.

Située à Jérusalem occupée, la mosquée Al-Aqsa est le troisième site le plus saint de l'Islam. C'était aussi la première Qibla de l'Islam, la direction vers laquelle les musulmans doivent se tourner pour prier, avant que cela ne soit vers la Mecque, en Arabie saoudite.

Il est à mentionner également que les forces de l'occupation permettent aux colons d'envahir les esplanades de la mosquée et intensifient leurs mesures militaires dans la vieille ville de Jérusalem, vérifiant les cartes d'identité des fidèles, les empêchant d'entrer dans la mosquée. ■

Palestine

Shtayyeh dénonce l'exécution de Warasna

Le Premier ministre Muhammad Shtayyeh a condamné le meurtre commis par l'entité sioniste de la prisonnière libérée, Ghufan Warasna, et a tenu l'occupation pleinement responsable de ses répercussions, et a demandé à la communauté internationale d'activer les résolutions internationales appelant à boycotter l'État occupant et punir les auteurs.

Le Premier ministre a dé-

claré que le terrorisme organisé, qui tire la répétition de ses crimes de l'absence de sanctions dissuasives, visait aujourd'hui la jeune prisonnière libérée. Il a ajouté que «ne pas poursuivre les auteurs signifie qu'un autre crime sera commis, alors que la Cour pénale internationale envoie 40 enquêteurs en Ukraine, en moins de deux mois, elle n'a pas fait la même chose en Palestine depuis des décennies. ■

Maroc

Série de grèves annoncées dans plusieurs secteurs au mois de juin

Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle au Maroc s'appêtent à renouer avec la protestation au mois de juin, avec deux mouvements de grèves annoncés, ont rapporté mardi des médias locaux. Ainsi, une grève nationale dans le secteur de l'enseignement supérieur est prévue les 7, 8 et 9 juin. Elle «s'inscrit à la fois dans le cycle de protestation entamé il y a quelque temps par les professeurs et chercheurs à travers les universités du royaume contre l'insensée réforme du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, et le refus du dialogue par le ministère de tutelle avec le Bureau national

du syndicat de l'enseignement supérieur». Dans une déclaration aux médias, le syndicat de l'enseignement supérieur a affirmé que «la réforme du secteur, initiée par le ministère de tutelle, est unilatérale et partielle». «Elle a été élaborée en dehors de l'université et en l'absence des véritables concernés, à savoir les enseignants et les chercheurs», a indiqué le syndicat, soulignant qu'il allait encore se réunir le 3 juillet prochain, après sa réunion de dimanche. Les universités et instituts d'enseignement supérieur au Maroc ont organisé, en raison justement de ladite «réforme» initiée par la tutelle, plusieurs mouvements

de protestation et de grève durant ces derniers mois. Pour sa part, l'Université marocaine de la formation professionnelle a fait savoir qu'elle entamerait son programme de protestation après demain (jeudi), à partir de la région de Casablanca-Settat. «Pour ce faire, nous avons appelé tous les professionnels du secteur et le corps administratif dans cette région du royaume à porter durant la journée de jeudi un brassard rouge», a indiqué l'université, ajoutant que «les autres bureaux syndicaux régionaux sont libres d'opter pour toutes formes de lutte qu'ils jugent appropriées pour marquer la contestation».

Selon les conclusions de la dernière réunion des membres des bureaux syndicaux tenue samedi, la protestation dans le secteur de la formation professionnelle a été décidée surtout pour dénoncer la politique de la fuite en avant adoptée par l'administration de l'Office de la formation professionnelle concernant la prise en charge des revendications des professionnels du secteur. Par ailleurs, la Coordination marocaine des enseignants contractuels a prévu, pour sa part, de reconduire le programme de protestation pour les trois prochains mois, à partir de mercredi 1^{er} juin, pour exiger «notamment l'abolition du système

de contrats et dénoncer les poursuites judiciaires abusives contre leurs collègues, dont le seul tort est d'avoir participé à des mouvements de contestation». Il est à rappeler que les enseignants contractuels au Maroc ont entamé depuis fin février dernier une série d'actions de protestation pour dénoncer les jugements injustes rendus par le tribunal de première instance de Rabat à l'encontre de 45 de leurs collègues, dont 44 ont été condamnés à une peine de deux mois de prison avec sursis plus une amende, tandis qu'une enseignante contractuelle a été condamnée à 3 mois de prison ferme. ■

enquête

Sociétés industrielles polluantes à Annaba

Des industriels déversent dans le bassin Seybouse

Au Centre du pays comme à l'Est, la pollution industrielle est un sujet crucial toujours d'actualité, où 16 entreprises industrielles situées dans la zone d'Alger déversaient des déchets liquides et toxiques dans l'oued El-Harrach, le lac de Réghaïa. Ces unités ont été visées par un décision de fermeture par le service de la direction de l'Environnement de la wilaya.

Selon ces mêmes services l'application des décisions de fermeture a touché 16 unités industrielles polluantes de services graissage et maintenance de l'automobile activant dans les zones industrielles de Reghaïa et de Rouiba à l'Est d'Alger, révèle-t-on. Le bassin de la Seybouse est confronté à la pollution urbaine, industrielle et agricole.

Or, le bassin en question est situé dans la région Nord du pays et s'étend sur une superficie de 6 471km² avec une longueur de 240 km il couvre 86 communes et 07 wilayas notamment Annaba, El Taref, Skikda, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El-Bouaghi. La pollution qui provient des nombreuses usines et zones agricoles a causé indique un rapport des écologistes 4,5 millions de m³ de polluants industriels qui notamment sont rejetés annuellement dans cette rivière sur lesquels 3 millions de m³ sont des huiles usagées.

A ce thème il faut savoir que le bassin de Seybouse comprend 86 unités industrielles parmi lesquelles huit seulement ont leur propre station d'épuration. Il possède aussi deux grands périmètres d'irrigation à savoir le périmètre de Guelma Bouchegouf 12 900 ha et celui de Bounamoussa 4 500 ha. Deux stations d'épuration sont programmées à Annaba et Oued Zenati respectivement pour 2008 et 2010 celles-ci traiteront ensemble 180 000 m³/jour. Les grandes usines industrielles les plus polluantes se situent au premier rang à savoir Arcelor Mittal et Asmidal qui notamment leur production en Ammoniac a atteint les 800 000 tonnes dont plus du 1/3 est exporté vers l'étranger. Ce produit est excessivement dangereux son déversement en mer peut inévitablement causer une catastrophe écologique, il est transporté par des navires réfrigérés à -33°. Du côté de la société Ferphos ayant réussi à produire 1,6 million de tonnes de phosphate en 2007 dont la production est exportée principalement par le port de Annaba où le risque de pollution en mer est minime jusqu'à présent. Pour la responsable de la régulation et de la communication de Ferphos, le phosphate est un produit organique son transport est assuré par des flottes qui n'appartiennent pas à l'usine, il est chargé dans des navires et



la pollution qui a été signalée à travers le littoral de la ville d'Annaba indiquent les pêcheurs a causé une diminution remarquable du produit halieutique dans la pêche et la vente dans les marchés locaux

en cas de déversements accidentels du phosphore en mer, la faute tombe sur les clients. Or, l'Algérie est un pays à façade maritime et elle n'a nullement échappé au phénomène bien constaté en méditerranée celui de concentration des hommes et des activités sur les zones littorales. Ainsi les espaces côtiers algériens sont considérés aujourd'hui comme les plus peuplés du bassin méditerranéen avec plus de 40% de la population algérienne totale sur 1,6% du territoire national et plus de 100 agglomérations de différentes tailles dont trois des quatre métropoles du pays Annaba, Alger et Oran. Cette forte littoralisation du peuplement et des activités notamment industrielles a des effets pervers évidents sur les équilibres écologiques et économiques de nos espaces littoraux. Les niveaux des pollutions marines augmentent de jour en jour dans les zones concernées par les fortes concentrations urbaines et les complexes industriels continuent de jeter leurs rejets. De nombreuses unités polluantes n'ont pas été dotées de systèmes antipollution et pour celles qui l'ont été, leurs équipements de traitement ne fonctionnaient pas correcte-

ment. La plupart des ouvrages antipollution sont dans un état de défectuosité telle qu'il n'est même pas permis d'envisager leur réhabilitation. Les effluents liquides chargés le plus souvent de polluants chimiques très dangereux sont rejetés sans aucun traitement dans le milieu naturel. Ils sont responsables de graves pollutions des eaux superficielles notamment les oueds et barrages des eaux souterraines et des eaux marines. C'est ainsi que de nombreux barrages sont souvent pollués, cette situation provoque des effets préjudiciables sur l'environnement et sur la santé publique. A cela s'ajoutent les pollutions par les métaux lourds au niveau des oueds Seybouse, Soummam, Chélif, et Mekerra. Le grand complexe sidérurgique Mittal Steel de Annaba rejette 3000000 m³/an d'huile usagé et 36000 tonnes par an de poussière de liaille de fer, nous a-t-on informé. Dans cette optique il faut souligner qu'il existe des déchets industriels spécifiques DIS étant spécifiques de l'activité industrielle qui contiennent en quantité variable des éléments toxiques ou dangereux pour l'homme et l'environnement toxicité chimique ou risque

d'explosion. Outre des déchets organiques qui sont notamment des résidus des eaux usées, des matières de vidanges, boues de curage, corps gras et aussi des déchets organiques.

Des marins-pêcheurs exercent dans un littoral pollué

D'après les constatations faites récemment par le représentant du comité des marins-pêcheurs, la côte régionale du chef-lieu de la wilaya d'Annaba qui notamment s'étend sur une distance de 80 km avait précisée-t-on été accidentellement polluée ces derniers mois.

Outre certains actes perpétrés par des personnes pollueurs qui avaient déversé près de 160 000 litres d'huiles de vidange dans une fosse de 40 mètres et à travers l'oued Seybouse qui de son côté se déverse dans la mer de la région. Dans ce même cadre il y a lieu de relever que l'activité halieutique dans la zone côtière de la wilaya se fait notamment dans des conditions contraires aux normes qui devraient être respectées par les professionnels de la mer à savoir la pêche exercée la nuit par certains marins-pêcheurs dans des lieux pollués non surveillés. A cet effet il à noter que depuis les six derniers mois, la direction de la pêche et des ressources halieutiques a dénombré 29 infractions commises par des pêcheurs.

Or, la pollution qui a été signalée à travers le littoral de la ville d'Annaba indiquent les pêcheurs a causé une diminution remarquable du produit halieutique dans la pêche et la vente dans les marchés locaux. A noter que la flottille de pêche compte un nombre de 457 embarcations dont 120 sardiennes avec 295 autres métiers pour estime-t-on près de 3 000 pêcheurs recensés à travers la wilaya en question.

Oki Fauzi

INFO EXPRESS

Chlef Réouverture du musée national public Abdelmadjid Meziane

Le musée national public «Abdelmadjid Meziane» de Chlef a rouvert ses portes au public, jeudi dernier, après une période de fermeture due à des travaux de réaménagement des salles d'exposition des pièces archéologiques, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement culturel.

L'établissement a rouvert ses portes, suite à des travaux de réaménagement des salles d'exposition des pièces archéologiques, en vue de permettre au public de s'informer sur les différentes civilisations qui se sont succédées dans la région, ainsi que sur les antiquités et pièces de monnaies dont il dispose, a indiqué à l'APS le directeur local de la culture et des arts, Djamel Hasnaoui.

Ce responsable a souligné que le secteur vise à ancrer la culture muséale au sein de la société et attirer le plus grand nombre de visiteurs possible, indiquant que le musée national public «Abdelmadjid Meziane» ouvre quotidiennement ses portes au public de 9h à 16h pour des visites gratuites.

De nombreux employés sont mobilisés au niveau de cet établissement pour orienter les visiteurs et leur fournir toutes les explications relatives à chaque période de l'Histoire ou pièce archéologique exposée, a-t-il ajouté.

La responsable du département de recherche au niveau du musée, Kheira Heddar, a fait part, à ce titre, de l'enrichissement des parcours d'exposition permettant aux visiteurs de voyager de la préhistoire, à l'époque romaine, à la civilisation islamique et à l'ère contemporaine, par l'introduction de nouveaux thèmes relatifs à l'ethnographie, aux traditions populaires, les matériaux de construction et le matériel agricole, ainsi que de pièces découvertes sur le site romain de «Sekassik», découvert en 2018.

La responsable qui s'est félicitée de l'affluence «considérable» des visiteurs au musée «Abdelmadjid Meziane», a invité tous les citoyens à y venir découvrir l'Histoire de la région de Chlef.

Sur place, de nombreux visiteurs de ce musée ont relevé, dans une déclaration à l'APS, le rôle de ce type d'établissements dans la préservation et promotion de l'histoire de la région, ainsi que pour l'ancrage de la culture muséale chez les nouvelles générations», ont-ils souligné, saluant les efforts de l'Etat dans ce domaine.

Outre le musée national public «Abdelmadjid Meziane», la wilaya compte deux autres institutions similaires, le musée «Dar El Baroud» de Chlef et le musée du Ténès, dont la fréquentation est modeste et se limite aux groupes d'élèves et d'étudiants des établissements scolaires et de l'université.

Oum El-Bouaghi

28.876 candidats pour les épreuves du BEM et du baccalauréat

28.876 candidats du cycle moyen et secondaire seront encadrés par 11.042 observateurs et encadreurs pour passer les examens du BEM et du baccalauréat.

Selon le directeur de l'éducation de la wilaya de Oum El Bouaghi R. Benmassoud, avec qui nous avons pris attache ce lundi 30/5/2022, tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement des épreuves dans de bonnes conditions. Ainsi, pour l'examen du BEM prévu du 6 au 8 juin 2022, 14.751 candidats dont 208 candidats libres, 77 issus des centres de détention et 6 handicapés entameront cette épreuve à travers



52 centres. Pour les épreuves du baccalauréat qui aura lieu à partir du 12 au 16 juin 2022, cette session verra la participation de 14.125 lycéens dont 4.361 candidats libres, 57 détenus et 9 handicapés. Par ailleurs, 50 centres ont été retenus à cet effet. A signaler que les lycées

Arbi Ben M'hidi de Aïn M'lila, Boukeffa Lakhdar, Aïn Beïda et Louafi Mohamed à Oum El Bouaghi seront réservés pour la correction du baccalauréat et le lycée Boukhalfa Sebti de Oum El Bouaghi est désigné pour la correction du BEM. Le même responsable affirme tous les

centres d'examens de ces épreuves auront une couverture sanitaire pour protéger les encadreurs et les candidats contre la Covid-19. En conclusion, les examens de ces 2 épreuves se dérouleront sans souci, ni contrainte aucune.

A. Remache

Sidi Bel-Abbès

Des mesures et de gros moyens pour lutter contre les feux de forêts

En prévision de la saison des chaleurs, la Conservation des forêts de Sidi Bel Abbès a mis en place toutes les dispositions pour assurer le lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêts, qui coïncident généralement avec le début du mois de juin de chaque année, rapporte un communiqué de la cellule.

Pour rappel, des campagnes de sensibilisation ont été anticipées, en coordination avec toutes les associations actives de la société civile afin de mobiliser le maximum et réduire les risques d'incendies. Des tranchées anti-in-

cendie ont été préparées avec une superficie de 96 hectares, en plus de 50 km de chemins forestiers pour faciliter l'accès aux zones forestières difficiles.

A cet effet 10 véhicules puissants qui permettent l'accès aux zones difficiles, 1 camion citerne, 3 véhicules d'intervention équipés aussi de citerne d'une capacité de 800 litres, 8 camions légers pour intervention accompagnés d'une brigade mobile, équipés de citernes d'une capacité de 800 litres, 181 pompes à eaux dorsales, utilisées par les éléments de la section de lutte contre le feu sur les zones diffi-

ciles d'accès pour les véhicules. Pour le facteur humain, la Conservation a réservé 200 employés tout grade confondu dont 62 officiers, 43 sous-officiers, 4 officiers supérieurs, 22 agents dont 7 de prévention, 3 chauffeurs et 67 agents saisonniers. Et pour assurer une intervention rapide et efficace, 5 points de concentration d'eau seront prévus, répartis sur 32 points dans la ville de Sidi Bel Abbès, 52 à Sfisef, 18 points à Telagh, et 18 à Sidi Ali Ben Youb, en plus de 11 points à Ras El Ma et 13 à Merine.

Pour satisfaire tous ces efforts, la Conservation des forêts a mis

en place un système de surveillance qui comprend toutes les zones forestières de la wilaya, en activant les points d'observation du ministère de la Défense nationale et ceux affiliés aux services des forêts, dans un but d'assurer un suivi continu et permettre une intervention rapide en cas d'incendie, en plus de programmer jour et nuit, des patrouilles dans les sentiers forestiers, en coordination avec les différentes institutions sécuritaires, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Direction de l'éducation de Mostaganem

Sensibilisation des candidats aux examens de fin d'année contre la triche

Alors que les épreuves du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen « session 2022 » s'approchent à grand pas, le stress s'installe chez les candidats du BEM et futurs bacheliers, ainsi que chez les parents, la direction de l'éducation nationale de la wilaya de Mostaganem a

opté pour une méthode radicale afin d'éviter la triche. En effet, la direction de l'Education de la wilaya de Mostaganem a pris l'initiative d'organiser des journées de sensibilisation aux profits des élèves pour les prémunir contre le phénomène de la tricherie lors des examens de bac-

calauréat et de la 4^e année moyenne. Cette journée intervient à quelques jours des examens de fin d'année pour sensibiliser les élèves et les parents sur la triche et la fraude. Il a été noté que les parents sont aussi appelés pour s'impliquer dans la campagne de sensibilisation

afin d'éviter toute forme de pratique malsaine, notamment l'usage des technologies dans les salles d'examen ou encore la diffusion et/ou le partage des sujets des examens sur les réseaux sociaux.

N. Malik

40 pays du monde y prennent part Le «Digital African Summit» connecte l'écosystème mondial

Sous le parrainage du ministère de la Poste et des Télécommunications, du ministère de la Numérisation et des Statistiques, et du ministère délégué au Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Algeria 2.0 a décidé, grâce au groupement africain des acteurs du numérique «GAAN», de connecter non pas l'écosystème algérien mais l'écosystème africain à travers l'événement «Digital African Summit» qui se déroule depuis mardi au Centre international des conférences CIC Abdelatif-Rahal.

Pour cette 10^e édition, de nouvelles ambitions et de nouveaux défis voient le jour puisque The digital African Summit connecte petits et géants de la Tech, Startups, VC, experts, et décideurs B2B et B2G de plus de 40 pays africains et du monde autour de conférences/workshops, rencontres B2B, expositions, délégations diplomatiques, et immersion intensive dans les écosystèmes africains. Cet événement est sponsorisé par Ooredoo, Djezzy, Groupe Algérie Télécom et Rakuten Viber. Les conférences et expositions tournent principalement autour de la même thématique, à savoir, la transformation digitale en Afrique et l'évolution de la numérisation des écosystèmes et ce dans plusieurs domaines, parmi eux, la cyber sécurité, l'IOT, l'intelligence artificielle, le marketing digital. Dans le but de mettre en valeur le potentiel des pays africains et construire l'Afrique de demain. De nombreuses personnalités, des acteurs du digital, ainsi que les plus grands pionniers de la tech ont été invités, des entreprises jouant un rôle très important font partie des expositions. A l'occasion de l'inauguration, après la cérémonie d'ouverture, une série de talk a eu lieu et c'est Monsieur Mohamed Belhocine, commissaire à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation de l'Union africaine qui a pris la parole en premier en présence des délégations politiques et économiques de plusieurs pays africains, afin de souhaiter la bienvenue à toutes les grandes personnalités du secteur et de remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à la mise en place de cet événement, qui sera, l'un des plus marquants pour l'écosystème africain mais également pour parler de 'L'Afrique dans le monde' et rappeler l'objectif primordial qui est de construire l'Afrique de demain, l'Afrique digitalisée.

Monsieur Tadjeddine Bachir, président du Groupement algérien des acteurs du numérique, a enchaîné avec un discours inspirant et motivant, durant lequel il a affirmé que l'Algérie était un pays révolutionnaire, et qu'il était tout à fait possible et faisable d'en faire un écosystème digitalisé, il a appuyé sa prise de parole en rappelant les dires de Nelson Mandela qui avait dit lors de son retour en Algérie, son pays d'adoption, en mai 1990 «c'est l'Algérie qui a fait de moi un homme». Durant sa prise de parole Monsieur Tadjeddine Bachir a clairement annoncé un changement massif, un changement ré-



volutionnaire pour l'Afrique. Ensuite, quelques sponsors et partenaires ont pris le devant afin d'encourager l'initiative avant de laisser la parole à Monsieur Isaac Gnamba Yao, président du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle (UPU) qui a animé le Stand-up «Digitalisation des postes – opportunité et levier pour l'Afrique» qui a donc appuyé les dires du président du GAAN en affirmant que de plus en plus, la digitalisation prenait place au sein de plusieurs secteurs d'activité et que le potentiel des pays africains ne devait pas être remis en cause. Pour cette journée d'inauguration, le deuxième Stand-up «Digital et Télécom : l'exigence du développement Africain» a été présenté par Monsieur Khaled Zarar, le PDG du groupe Télécom Algérie, qui a décidé de s'exprimer en langue anglaise, langue du digital. Le PDG a souligné le progrès remarquable fait jusqu'à maintenant dans le domaine du Télécom en encourageant le développement africain à évoluer au niveau de la numérisation. Avant la pause déjeuner, a eu lieu le Panel de la matinée qui est intitulé «Point de vue technologique au service des usagers digitaux», durant lequel Karim Sidahmed, Directeur général de Cisco Algérie, Yacine Zerrouki directeur général Ericsson Algérie, Ali Morsli directeur général d'Icosnet, Samir Khaddoudi directeur général de Nokia Algérie, Kamel Souig modérateur ont pris la parole afin d'échanger autour des différentes idées d'investissements pour les infrastructures algériennes. Après la pause déjeuner et après avoir donné le temps aux participants de visiter les stands, un autre talk intitulé «L'Afrique du digital» a eu lieu, suivi de deux sessions Panel.

Le premier à prendre la parole pour le talk est Monsieur Ngom Antoine, Directeur GSIE technology, Président de l'organisation des professionnels des TIC (Technologies de l'information et de la télécommunication) du Sénégal qui a tout d'abord commencé par saluer l'ensemble des personnalités emblématiques présentes et qui a félicité le GAAN pour le caractère international exclusif de cet événement qui est considéré comme un événement imaginé et planifié par les pionniers du numérique et du digital. Le président des TIC du Sénégal a également remercié le président du GAAN pour l'invitation en disant «je tiens à remercier Monsieur Tadjeddine Bachir, le président du GAAN pour l'invitation, ça me fait plaisir d'être de retour ici, à Alger, après 20 ans pour un événement de telle envergure» avant de poursuivre par «avant de venir ici, je ne m'attendais pas à un événement aussi grandiose, d'une telle ampleur». Monsieur Ngom Antoine a déclaré et a affirmé que l'Afrique est actrice à part entière de l'évolution numérique, autant que les autres pays dits «développés», il souligne également que s'il y a bien un domaine dans lequel tout

nos pays africains savent ce qu'il faut faire et comment le faire, c'est le domaine numérique.

Il insiste, comme les autres conférenciers, sur le potentiel non négligeable de l'écosystème africain. Toutefois, il en profite pour sonner l'alarme en disant, qu'il faut agir au plus tôt et passer un cap révolutionnaire le plus vite possible pour la digitalisation de l'écosystème africain. Il parle aussi d'un aspect important, qui est l'exigence d'une transformation digitale réussie, en notant qu'il faut disposer d'un bon capital humain et d'une confirmation digitale de l'administration et de différents secteurs d'activité. Il souligne donc trois éléments indispensables, le capital humain, l'innovation et les startups ainsi que la souveraineté numérique, cependant, pour lui, l'atout le plus déterminant que l'Afrique peut mettre en avant est le capital humain car il dit «le plus déterminant pour construire le leadership numérique en Afrique est le capital humain, la jeunesse est un véritable atout».

D'après ses dires, un autre facteur clé est la capacité de l'Afrique à innover et à accompagner les startups, aussi, il déclare que l'Afrique a l'écosystème le Fin-tech le plus innové au monde, en ajoutant, qu'elle doit absolument veiller à sa souveraineté numérique. Toujours dans son discours, il dit clairement que l'expérience Covid a montré l'importance de pouvoir compter que sur nous-même. Il met fin à sa prise de parole en disant que l'Afrique doit réussir son intégration numérique et que les secteurs privés doivent renforcer leurs synergies, et African Summit en est l'occasion. Pour le Panel «A chaque secteur son digital» qui a été animé et présenté par Monsieur Ammar Khadraoui, CEO – Asmos Consulting, certaines personnalités ont pris la parole, Ramz Hamzaoui Managing director chez Citi Algeria, Anouar Chara directeur général de Schneider Algérie, Mourad Kaoula CEO de GIG Algeria, Adel Bentoumi PDG Algérie Télécom ainsi que Ferdjoui Mehdi General manager Francophone Africa – GE Healthcare ont tous échangé autour du digital au niveau de différents secteurs (assurances, télécom, santé). Selon Monsieur Khadraoui, l'objectif principal de ce panel est de savoir comment s'impose le digital avec les différents secteurs d'activité mais aussi de connaître les contraintes auxquelles font face les entreprises.

Durant ce panel, il a été démontré que le domaine des assurances ressent un net besoin de digitalisation et ce, surtout depuis la crise pandémique, quant au PDG d'Algérie Télécom il cite deux composantes au niveau de la digitalisation, la digitalisation en interne, au sein de l'entreprise, grâce par exemple aux systèmes d'informations convergents mais également la digitalisation en externe pour les clients, par exemple comme pour le paiement à distance, en ligne.

Le DG de Schneider Algérie, lui, déclare avoir dématérialiser l'ensemble des services et affirme avoir fait une digitalisation complète.

En ce qui concerne le secteur de la santé, Monsieur Ferdjoui souligne que l'Algérie a connu une certaine évolution avec la digitalisation de certaines cliniques et l'archivage d'informations et de dossiers concernant les patients. Toutefois, il précise quand même qu'il y a un certain progrès à faire en ce qui concerne la sécurité des données confidentielles et que la cyber sécurité connaît de plus en plus de nouveaux défis pour faire face à la perte de données et à la corruption de dossiers.

Quant aux stands, plusieurs entreprises étaient présentes, plusieurs décideurs IT, plusieurs intégrateurs de solutions ainsi que plusieurs startups dans le domaine du digital étaient au rendez-vous comme par exemple, Ayrade, Icosnet, Compu-save, Exclusive networks, Goubba, NATP, Mobilis, Satim, Axa, Adex technology et plein d'autres. Les exposants présentent les services et produits qu'ils proposent, présentent leur activité et n'hésitent pas à démontrer leur importance au niveau du marché algérien.

En ce qui concerne les participants, les visiteurs présents, à l'événement ce sont majoritairement des étudiants fraîchement diplômés ou pas encore, à la recherche de nouvelles opportunités, de stage, de travail, ou encore d'alternance. C'est aussi un événement qui permet aux acteurs du domaine digital et numérique d'accroître leur réseau professionnel et d'établir de nouveaux liens avec des investisseurs, des décideurs IT et autres. Également, les visiteurs ont l'occasion d'être inspirés, d'avoir de nouvelles idées et donc de développer de nouvelles réflexions en ce qui concerne la transformation digitale en Algérie. Le Digital African Summit a plusieurs partenaires, des partenaires ministériels comme le ministère de la Poste et des Télécommunications, le ministère délégué chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, mais aussi, des partenaires institutionnels comme Conect Intech, la CCI algéro-française, l'Association des sociétés informatiques du Mali, le Conseil du renouveau économique algérien. Mais également des partenaires Médias comme Emploitic, Shredbots. On compte aussi d'autres partenaires comme HEETCH, Micro club USTHB et ASMOS consulting. Durant les deux prochains jours, d'autres personnalités très convoitées prendront la parole, notamment Monsieur le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, Monsieur le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, ainsi que Monsieur le ministre délégué au Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine Oualid El Mahdi.

Pour trois jours, seront présents plus de 200 entreprises et Startups africaines du numérique dans un espace immense, rencontres et réunions B2B prévues, 60 conférences, workshops et discours de grands acteurs du digital dans le monde et en Afrique, Compétition de pitch de Startup avec la présence d'entreprises de capital risque et opportunités de financement comme prix, également, la visite VIP de plusieurs délégations officielles, grands décideurs et les grands patrons des DSI africaines ainsi que des sessions de networking, After works, expositions culturelles et touristiques pour une expérience africaine inoubliable.

TNA

COUP D'ENVOI DES JOURNÉES THÉÂTRALES POUR ENFANTS

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) organise du 1er au 14 juin prochain les Journées théâtrales pour enfants dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques marquant la Journée internationale de l'enfance, selon le site électronique de cette institution culturelle.

Plusieurs représentations théâtrales autour de la thématique de l'enfance sont au programme de ces journées, notamment la pièce «Vivons ensemble en paix», mise en scène par Lasfar Bekhaled et produite par la troupe théâtrale Kateb-Yacine de Sidi-Bel Abbès.

A l'ouverture de cette manifestation, la place Mohamed-Touri accueillera une activité didactique récréative de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), en collaboration avec la commune de la Casbah.

Parmi les autres pièces au programme, il y a lieu de citer «Mamlaket El-Hacharat» (royaume des insectes), mise en scène par Souhil Boukhedra sur un texte de Souhil Chebli et produite par le Théâtre régional d'El-Eulma, «Kitab El-Ajayeb» (le livre des merveilles), mise en scène par Boubekeur Ben Aïssa sur un texte de Yakoub Bilal et produite par une troupe de Sidi Bel-Abbès en collaboration avec leur Théâtre régional, et «Khayal» (imaginaire) écrite et mise en scène par Seiffeddine Bouha et produite par le Théâtre régional de Souk Ahras.

Ces Journées théâtrales pour enfants seront, par ailleurs, marquées par un spectacle musical animé par l'amie des enfants Najwa et la remise des prix du concours de «la meilleure expression du rêve de l'enfant africain» à l'occasion de la Journée de l'enfant africain.

R.C

Théâtre national «Mahieddine Bachtarzi» Le spectacle «Sublimes Expressions» subjugué le public

→ Un bel hommage à l'expression par la grâce du mouvement et la beauté du geste a été rendu, lundi à Alger, à travers «Sublimes Expressions», un spectacle de danse dédié à la mise en valeur de la diversité de l'expression chorégraphique.

Conçue par la chorégraphe et professeure de danse, Nouara Idami, la troisième édition du spectacle «Sublimes Expressions», présentée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, a été organisée par la Coopérative culturelle et artistique «Nouara», en collaboration avec le «Studio Sylphide» et le TNA. Durant près de deux heures de temps, quelques 80 ballerines se sont succédées sur la scène de la salle Mustapha-Kateb au TNA, pour rendre, dans des atmosphères de grands soirs, une prestation en deux parties, aux époques différentes, empreintes de richesse et de diversité dans leurs contenus. Enchaînant une dizaine de tableaux, les ballerines ont d'abord déployé leur talent dans une adaptation de «Chopiniana», célèbre ballet de Michel Fokine (1880-1942), en «hommage au ballet romantique», dira la maîtresse des lieux, Nouara Idami. Occupant la scène dans une géométrie du mouvement basée sur la symétrie, les ballerines, pimpantes et souriantes, se sont déployées sur des cadences simples à quatre



et à trois temps, sous un éclairage judicieux, vif et aux couleurs variées. D'autres registres chorégraphiques ont été présentés, avec notamment le genre traditionnel et la danse du Naïli, brillamment exécutée par le duo Fatiha Bekhti et Mahfoud Lekhal, celui du «Modern Jazz» ou du «Contemporain», rendu dans une courte prestation au titre de «L'Artiste», et également, la danse indienne à l'intitulé évocateur de «Bollywood». Savourant tous les instants du spectacle dans la délectation, le nombreux public a longtemps applaudi la pépinière d'artistes mise en avant, grâce au savoir-faire et à l'expérience de la chorégraphe-professeure, Nouara Idami. Les solistes, Adel Nazih Aouchette, Lyna Hamadouche, Amélia Benyoune, Dalia Khermane, Celia Cecilia, Djazia Almi, Yasmine Ben-

krily, Sara Mekkaoui et la douce Rania Senane, ont brillé de maîtrise et de technique, offrant au public de belles figures esthétiques. «Je suis tellement heureuse d'avoir pris part à cette belle aventure, où le corps exprime ses joies et ses peines par l'élégance du geste et la grâce du mouvement», a réagi Rania Senane, jeune ballerine au «potentiel prometteur, augurant d'un bel avenir artistique», de l'avis d'un professeur de danse contemporaine, présent au spectacle.

A travers le geste précis et le mouvement gracieux, le corps s'est exprimé, racontant sa propre histoire qui rappelle à tous, l'importance de préserver et de transmettre le patrimoine culturel de la danse, dans la «diversité de ses contenus et de ses formes», explique la metteuse en scène.

Les jeunes chanteurs, aux voix présentes et étoffées, «Noei», Inès Kada et Mustapha Fekiri, ainsi que le jeune groupe «El Aâyla» (la famille), de musiciens virtuoses, ont livré un florilège de chansons du terroir, faisant montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs.

Grande passionnée de danse depuis plusieurs décennies, Nouara Idami a conçu et mis en scène plusieurs Ballets, et participé à nombre de manifestations culturelles dans différents registres de danse, en Algérie et à l'étranger. Nouara Idami est diplômée de l'Ecole nationale d'art dramatique et chorégraphique de Bordj El Kifan (actuel ISMAS), de «The Bolshoi Ballet Academy» et du «GITIS Russian Academy of Theatre Arts», entre autre.

R.C

Musée de l'enfant à Alger Faire connaître aux enfants le patrimoine culturel national

Implanté au cœur du Parc de la liberté au boulevard Krim Belkacem (Alger), le musée de l'Enfant est un espace intellectuel et de divertissement rapprochant ce public spécifique des différents éléments du patrimoine culturel national, notamment à travers la série de poupées qui donne une image exhaustive de la diversité des habits traditionnels algériens et universels. Inauguré il y a 56 ans, le musée de l'Enfant, relevant de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC), met à portée des enfants, et de manière simplifiée, un patrimoine très riche et des modèles d'antiquités, des poupées et des produits d'artisanat ayant relation avec l'enfant, dont certains fabriqués par des enfants. Ces fabrications mettent en lumière la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, notamment les habits traditionnels algériens et universels permettant aux enfants de renforcer leur identité, la fierté de leur patrimoine et l'ouverture sur les cultures universelles. Les visiteurs du musée peuvent découvrir une série de poupées vêtues de différents habits traditionnels algériens, à l'instar du «Bedroun», «Kouiyet», «M'halfa», «M'laya» et «Hayek Mrema», outre les vêtements traditionnels ka-

byles, chaouis, Tergui, de Ghar-daïa et de l'Atlas saharien en sus du «Bernous», «Chachia» et «Khaima». Le musée compte également un pavillon qui met en lumière des aspects des habits traditionnels des leaders de la résistance populaire algérienne contre le colonialisme, à l'image de l'Emir Abdelkader, Lalla Fatma N'soumer, Cheikh Bouamama et autres, qui sont un don de l'artisane Mme Lebassi qui a offert, en 2011, une série de poupées.

Le jeune public aura à découvrir une poupée en bois, Pinocchio, un cadeau reçu de l'ambassade d'Italie en 1965, outre trois grandes poupées japonaises en tenue traditionnelle, Kimono comptant parmi les vieux acquis du musée (1964). Le musée expose aussi des costumes traditionnels de plusieurs autres pays, en l'occurrence la Belgique, la Russie, la Norvège, la Suède, la Hongrie, la France, le Pakistan, la Syrie, la Palestine et le Sénégal ce qui permet à l'enfant de connaître d'autres cultures et traditions.

Dans la deuxième salle, réservée aux travaux manuels, sont exposés des œuvres en céramique réalisées par des enfants d'Algérie et d'autres pays du monde dans le cadre de l'échange, outre des mo-

dèles de navires et de jeux traditionnels, ainsi que des tableaux composés de poupées en bois et de papier. A cet effet, la directrice du musée, Abadou Samia a déclaré à l'APS que l'établissement inauguré officiellement en 1966 sur proposition du défunt plasticien, Louil Mohamed dans un édifice construit en 1865, a été transformé à la demande de son ancien propriétaire en musée d'art et d'histoire en 1950. Spécialiste en archéologie, l'intervenante a souligné que le musée compte «plus de 5000 pièces entre poupées et travaux manuels en céramique, plus de 400 dessins réalisés par des enfants d'Algérie et de différents pays à travers le monde, répartis sur deux salles d'exposition. Le musée dispose également d'une bibliothèque comprenant près de 4000 livres pour enfants en plusieurs langues et traitant de divers thèmes, a-t-elle ajouté, précisant que "ces acquis qui remontent à 1964 représentent des dons et présents reçus de consulats et d'ambassades accrédités en Algérie». Mme Abadou a relevé que le musée «combine entre sa mission éducative pour préserver l'identité nationale et sa mission récréative avec des méthodes simplifiées pour comprendre les éléments du

patrimoine et de l'histoire. Il organise des ateliers dédiés à la peinture, l'horticulture et au recyclage des matériaux récupérés pour encourager le sens écologique et préserver l'environnement et d'autres activités récréatives».

Parmi les futurs projets du musée l'organisation d'ateliers sur les fouilles archéologiques au profit des enfants pour les sensibiliser à l'importance de préserver le patrimoine et d'organiser des visites aux sites archéologiques à l'instar de Tipasa, à la fouille de la Place des Martyrs, au quartier de la Casbah et à la Citadelle d'Alger. Il s'agit également de l'intensification des contacts avec différents établissements éducatifs pour encourager les visites au musée et la découverte de sa collection rare. Approchés par l'APS, des visiteurs du musée, y compris des enfants et leurs parents, ont souligné à l'importance de faire connaître et de promouvoir cet important édifice culturel ainsi que la nécessité de le réhabiliter et moderniser pour attirer davantage de public parmi les enfants, appelant à mettre en place des passages pour les personnes aux besoins spécifiques pour leur faciliter l'accès au musée.

R.C

Ligue 1

Le CR Belouizdad s'offre son 9^e titre de champion, le 3^e consécutif

→ C'est tout simplement historique. Le CR Belouizdad vient de réaliser une performance jamais vue auparavant dans le Championnat national de Ligue 1, en remportant pour la 3^e fois de suite le titre suprême.

Un exploit inédit dans la planète foot algérienne acté, ce mardi au stade du 20-Août 1955 (Alger), grâce au succès arraché face à l'US Biskra (2-0), en match de mise à jour de la L1.

Le Chabab, roi du sport roi

Les Rouge et Blanc ont confirmé leur hégémonie sur le Championnat national de Ligue 1, en concevant leurs titres glanés durant les deux dernières saisons. Une consécration rendue possible grâce à la stabilité enregistrée chez les Belouizdadi, notamment sur le plan de l'effectif, mais également à la faveur d'un parcours exceptionnel. En effet, les gars de Laâqiba bouclent une saison quasi parfaite durant laquelle ils ont remporté 20 victoires, pour 4 défaites et 7 nuls.

Le célèbre slogan du CRB «Allez Chabab Zoudj» a retenti une nouvelle fois dans les travers du 20-Août. Pour cette nouvelle sortie dans leur jardin, les coéquipiers du capi-



■ Le CRB réalise une performance jamais vue auparavant dans le Championnat. Photo > D. R.

taine Nessakh n'ont eu besoin que d'une seule mi-temps pour prendre le meilleur sur leur adversaire du jour. Mrezigue a débloqué la situation à la 31^e minute, avant de voir Bousseliou faire le break juste avant la pause (45'). Même s'il reste encore deux journées à disputer dans cet exercice 2021-2022, le CRB ne peut plus être rejoint en tête du classement. Avec 67 unités à son actif, le Chabab a définitivement scellé le sort de l'exercice actuel et s'offre le droit de disputer la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Maintenant que le titre est plié, bien que ce n'était qu'une question de temps, l'autre enjeu principal sera la seconde place du podium, qualificative également pour la

plus prestigieuse des compétitions continentales. Bien partie pour arracher le second sésame, la JS Kabylie, seconde au classement avec 60 unités, n'a pas le droit à l'erreur, car la JS Saoura (3^e - 54 pts) guette le moindre faux pas des Canaris pour leur chiper la deuxième place. Pour ce qui est de la 4^e à la 6^e place, qualificatives pour la Coupe de la CAF et la Coupe arabe, rien n'est encore joué et plusieurs formations peuvent prétendre à ses positions.

Concernant le maintien, trois des quatre relégables sont déjà connus, à savoir, le WA Tlemcen, le RC Relizane et le NA Hussein Dey, tandis que l'Olympique de Médéa est bien parti pour occuper la 4^e place dans le wagon de la relégation. Pour terminer, les

quatre infortunés seront remplacés la saison prochaine par les équipes de l'USM Khenchela et du Mouloudia d'El Bayadh, auteurs d'une accession historique en Ligue 1.

R. S.

Classement	Pts	J
1. CR Belouizdad	67	31
champion d'Algérie 2021-2022		
2. JS Kabylie	60	32
3. JS Saoura	54	31
4. USM Alger	51	31
5. Paradou AC	50	31
6. MC Alger	49	32
- ASO Chlef	49	32
8. ES Sétif	47	29
9. CS Constantine	46	31
- US Biskra	46	32
11. RC Arbaâ	42	32
12. HBC-Laïd	41	32
13. MC Oran	39	31
- NC Magra	39	32
15. O. Médéa	35	32
16. NA H-Dey	22	31
17. RC Relizane	19	32
18. WA Tlemcen	13	32

NB : les quatre derniers au classement sont relégués en Ligue 2 amateur.

Sélection A'

Bougherra retient 30 joueurs pour un tournoi amical

→ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a retenu 30 joueurs pour un stage prévu du 31 mai au 14 juin, ponctué par un tournoi amical en Algérie, en présence du Sénégal, de la RD Congo, et du Niger, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Ce tournoi entre dans le cadre des préparatifs en prévision du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, nldr), prévu du 8 au 31 janvier. Le CR Belouizdad (6 joueurs), le Paradou AC (5 joueurs), l'USM Alger (5 joueurs), et le MC Alger (4 joueurs), sont les clubs les plus représentés dans cette liste.

Il s'agit du deuxième regroupement pour la sélection A' depuis le début de l'année. Les coéquipiers d'Ayoub Ghelala (MC Alger) ont disputé en avril dernier deux matches amicaux face au Togo au stade de Blida. Le premier s'est soldé par un succès des Algériens (1-0) alors que le second s'est terminé sur un score de parité (0-0).

L'instance fédérale n'a pas dévoilé le stade qui abritera ce tournoi. Le staff technique a émis le vœu de jouer au nouveau stade d'Oran, mais les autorités ont refusé cette option en raison des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet).

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Saïdi (JS Saoura), Guendouz (USM Alger), Chaâl (MC Alger)

Défenseurs : Chikhi (JS Kabylie), Ghelala (MC Alger), Dehiri (Paradou AC), Belaid (USM Alger), Loucif (USM Alger), Khelif (JS Saoura), Keddad (CR Belouizdad), Belkhit (CR Belouizdad), Bouguerra (Paradou AC), Nessakh (CR Belouizdad)

Milieux : Dahamni (ASO Chlef), Kaassis (Paradou AC), Kendouci (ES Sétif), Djahnit (ES Sétif), Draoui (CR Belouizdad), Bakir (CR Belouizdad), Benhamouda (USM Alger), Mrezigue (CR Belouizdad)

Attaquants : Debbih (CS Constantine), Bensayah (JS Kabylie), Frioui (MC Alger), Fath-Allah (MC Alger), Benbouali (Paradou AC), Meziane (USM Alger), Lahmeri (JS Saoura), Zerrouki (Paradou AC), Deghmoum (ES Sétif) ■

CAN de handball

L'Algérie débutera contre le Kenya le 11 juillet

→ La sélection algérienne de handball messieurs entamera la phase de poules de la 25^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 face à son homologue kenyane le 11 juillet à 10h locale (9h algérienne) à la salle Hassan-Moustafa du Caire (Egypte), selon le calendrier de la compétition publié par la Confédération africaine de handball mardi.

Le sept algérien qui a hérité du groupe B affrontera ensuite la Guinée le 12 juillet à 14h avant de boucler la première phase face au Gabon le 13 juillet à 16h30.

Les 14 pays qui prendront part à cette compétition ont été scindés en quatre groupes. Deux groupes de quatre pays chacun et deux groupes de trois pays chacun. La compétition se jouera sur 7 jours (du 11 au 18 Juillet 2022) et le match d'ouverture de cette 25^e édition verra s'opposer l'Egypte au Cameroun.

rienne avait terminé à la 3^e place lors de la CAN-2020 disputée en Tunisie en battant en match de classement l'Angola sur le score de 32-27.

Programme du groupe B (heures algériennes) :

Première journée (11 juillet 2022)
Salle Hassan-Moustapha (Le Caire) : Algérie - Kenya (9h)
Salle internationale 6 octobre : Gabon - Guinée (11h30)
Deuxième journée (12 juillet 2022)
Salle internationale 6-October : Guinée - Algérie 14h
Salle internationale 6-October : Gabon - Kenya 16h30

Troisième journée (13 juillet 2022)
Salle Hassan-Moustapha : Kenya - Guinée 14h
Salle Hassan-Moustapha : Algérie - Gabon 16h30
Composition des quatre groupes
Groupe A : Egypte, Maroc, Cameroun
Groupe B : Algérie, Gabon, Guinée, Kenya
Groupe C : Tunisie, Cap Vert, Nigeria
Groupe D : Angola, Congo, Sénégal, Zambie ■

LFP

Inspection prochaine des stades de l'USMK et du MCEB

→ Les stades de l'USM Khenchela et le MC El Bayadh, les deux nouveaux promus en Ligue 1 seront les premières infrastructures qui seront visitées par la commission d'Audit des stades, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel.

Afin de préparer la prochaine saison 2022/2023, le président de la LFP a souligné lors de la réunion du bureau exécutif tenue lundi à Alger, que les travaux de la Commission d'audit des stades seront entamés prochainement.

Le président de cette commission Benaïssa Abdellah et son membre Ben Ayada Abdelkader sont chargés du dossier de l'audit des stades en prévision de la nouvelle saison, précise la même source.

A cet effet, un programme a été élaboré afin de commencer les visites des infrastructures dès la fin du Championnat de la Ligue 1 professionnelle.

D'autre part, Lamine Kabir, chargé du département des compétitions a présenté aux membres du bureau exécutif, un exposé détaillé concernant cette fin de saison qui est marquée par un calendrier chargé vu le nombre important des matches en retard et ce, en raison de la participation des clubs algériens en compétitions africaines et l'arrivée de l'ES Sétif en demi-finale de la Champions league.

Il a précisé également que le Championnat sera clôturé dans les délais exigés par les pouvoirs publics. ■

FAHB

report de l'assemblée générale élective à une date ultérieure

L'assemblée générale élective de la Fédération algérienne de Handball (FAHB) initialement prévue ce mardi 31 mai à 11h au siège du Comité olympique et sportif algérien est reportée à une date ultérieure, a annoncé lundi l'instance fédérale, sans expliquer les raisons de ce report.

La commission de candidature de la Fédération algérienne de Handball (FAHB), a retenu samedi dernier trois dossiers pour le poste de président, en vue de l'assemblée générale élective (AGE).

Il s'agit de Stambouli Amrane, Alloui Tahar, Bouguerra Naïm, alors que la candidature Daoud Amar a été rejetée pour «manque d'agrément 2020-2024», précise la même source.

En outre, la commission de candidature a recensé 30 dossiers pour le bureau fédéral, et a accepté 22. Pour rappel, la FAHB est gérée depuis le 27 septembre 2021 par un directoire, présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension à titre conservatoire du président de cette instance, Habib Labane, en attendant le verdict de la justice.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur financier : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr**/E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Sélection A'
 Bougherra retient 30 joueurs pour un tournoi amical

le match à suivre

Ligue 1
 Le CR Belouizdad s'offre son 9^e titre de champion, le 3^e consécutif

football

Tournoi Maurice Revello
 Les Verts inefficaces face au Japon

Une conférence de presse pour convaincre ?

→ **Pas tous convaincus. Très vite, toutes les chaînes télé malaxaient les diverses déclarations du sélectionneur national Djamel Belmadi.**

S'il n'a pas convaincu sur certaines réponses, il n'en demeure pas moins que les discussions se sont prolongées sur les plateaux télé.

La FIFA veut-elle du bien à l'Afrique ?

La Fédération algérienne de football a-t-elle tenté de s'imposer pour tenter de faire rejouer le match Algérie-Cameroun ? Et là, Belmadi préfère parler de la Fédération internationale de football. Et sur cette question, il n'est pas allé avec le dos de la cuillère. Il estima que le président de la FIFA n'a rien fait pour le football africain depuis son arrivée à la tête de cette instance. Il le dit clairement, et sans ambages, en conférence de presse : «Monsieur Infantino dit qu'il veut le bien du football africain, mais je ne vois rien du tout». Clair et net, Djamel Belmadi ne prend pas les propos de Gianni Infantino pour de l'argent comptant, il veut des actes.

Andy Delort serait de retour

L'autre sujet qui remonte à la surface est celui de Andy Delort. Ce joueur niçois avait été fustigé et banni par le technicien, mais celui-ci ne lâchera rien. Depuis, il n'a cessé de poser les bases d'un retour pour reprendre du service de avec la sélection algérienne sous les ordres de Djamel Belmadi. On retiendra que lors de cette conférence, c'est le cas de l'attaquant niçois qui est cuisiné. Relancer le débat autour de son éventuel retour du fait de sa forme et de ses performances au moment, le Boss des Verts lâchera «inchaAllah ça rentrera dans l'ordre».

Le OK déguisé de Belmadi

«Je n'ai absolument rien de personnel avec Andy, bien au contraire. Il a été exemplaire



■ Belmadi n'a pas convaincu sur certaines réponses.

(Photo > D. R.)

quand il était avec nous. Humainement, c'est un joueur sans problème, mais sa prise de position a été une bombe dans le groupe. Je vous mets dans la confiance : il y a eu une discussion depuis et d'autres informations qui n'étaient pas là avant sont intervenues. Avant, c'était très clair ce qu'il avait émis comme souhait et ce qui avait motivé ce souhait-là et ce n'était pas acceptable pour nous. Maintenant, d'autres éléments sont apparus. Il aura lui aussi à dire des choses en temps et en heure. L'équipe nationale n'appartient pas à Djamel Belmadi», a glissé Belmadi.

Algerie-Cameroun, qu'en est-il ?

On remet sur la table le dernier match face au Cameroun et la grosse désillusion qui a suivi «je suis intervenu pour défendre l'EN, la FAF, l'investissement des joueurs. J'estime qu'on a eu un arbitre qui a faussé le match, j'attends qu'on m'invite ou me convoque il

n'y pas de problème. Je n'aime pas le fait qu'ils prennent deux mots de mes propos pour les détourner. Il insista sur le fait que l'arbitrage est l'ennemi des Verts. Vérifier vos notes depuis 2019, et vous retrouverez les traces de mes déclarations qui portaient justement sur l'arbitrage, avant d'enchaîner sur le président de la FIFA qui déclarait lors de toutes ses sorties officielles qu'il est en faveur de l'Afrique, sauf que je ne vois rien venir. Qui a soutenu l'EN ? S'est-il interrogé ? «Personne à part le peuple».

Reconstituer le groupe une priorité

Pour l'heure «ce qui m'intéresse aujourd'hui est de reconstituer un groupe fort et compétitif avec des joueurs qui prennent leur responsabilité. Ensuite, c'est le joueur sur le terrain qui fera en sorte que cette équipe marche», dira-t-il.

Enfin, Djamel Belmadi n'a pas omis d'évoquer le prochain match face à

l'Ouganda : «C'est une équipe accrocheuse, ils ont battu le Kenya et ont accroché le Mali. Elle encaisse très peu de buts et est très difficile à manœuvrer. Le niveau s'est rapproché, il n'y a plus de petites équipes en Afrique, nous-mêmes avons fait les frais à la CAN. Même le Sénégal gagnait des matches 1-0 ou bien des matches nuls, etc.» Il faut savoir que les Fennecs sont déjà au travail depuis ce lundi au Centre technique national de Sidi Moussa, avant d'affronter l'Ouganda, le samedi 4 juin au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h). Le mercredi, ce sera direction Dar Es-Salaam pour le second duel face à la Tanzanie, au stade national (17h, algériennes), pour le compte de la 2^e journée.

H. Hichem

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h

■ Canal + Sports : France - Serbie (espoirs) à 18h30

La Der

Tournoi Maurice Revello : Les Verts inefficaces face au Japon

La sélection nationale des U23 débute mal le tournoi Maurice Revello 2022 en s'inclinant, un but de zéro, face au Japon U19 pour le compte de la 1^{re} journée de la compétition au stade Parsemain dans la ville de Fos-Sur-Mer au sud de la France. Pourtant Noureddine Ould Ali a présenté un onze conquérant qui a réussi à se procurer de nombreuses actions de but. Néanmoins, elles seront lamentablement gâchées par les attaquants et par un gardien de but adverse, Kimuraa, qui s'est illustré en stoppant au moins cinq buts tout faits.

Le Japon ne va se montrer dangereux qu'à la demi-heure de jeu mais la défense algérienne, bien articulée

sur Benchaa, va se montrer intraitable. En dépit d'un léger avantage des Verts, aucune sélection n'a réussi à prendre le dessus lors de cette première partie du match. Les «espoirs» algériens reviennent sur le terrain, en deuxième mi-temps, avec les mêmes velléités offensives. Techniquement supérieurs, ils n'arrivent cependant pas à concrétiser dans leurs meilleurs moments de domination laissant le réalisme aux japonais qui parviennent à ouvrir la marque à la 55^e minute par Sota Kitano. Les Verts vont jeter toutes leurs forces en cette fin de 2^e mi-temps, mais ils butent sur un monstrueux gardien de but Nippon, qui est arrivé à les décou-

rager. Les hommes d'Ould Ali ont vraiment joué de malchance comme l'illustre cette action de Boulbina qui manque le cadre devant des bois vides. En zone mixte, le sélectionneur national livre ses impressions : «Quand on ne marque pas et qu'on a encaissé un but gag, la conséquence de tout cela est qu'on perd le match. Cela n'empêche, mon équipe a développé un beau football et a dominé pratiquement le cours du jeu. La dernière touche nous a manqué et nous l'avons payé cash». Ainsi, la sélection algérienne rate sa première sortie dans ce tournoi et doit de se ressaisir face à la Colombie U19, vendredi prochain, avant de retrouver les Comores.